

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

JURA SPORT & SPA RESORT - SAIGNELÉGIER

Version 2026

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations, activités, abonnements, réservations et services proposés par Jura Sport & Spa Resort (ci-après « l'Établissement ») à Saignelégier. Elles couvrent notamment :

- L'accès aux installations sportives et de loisirs (piscine, patinoire, halle de gymnastique, dojo)
- Les prestations Bains des Franches Montagnes et centre de Bien-Etre (espaces bien-être, massages et soins)
- L'hébergement (Hôtel 3* et Auberge de jeunesse)
- Les séminaires, événements et locations de salles
- Les cours encadrés et activités guidées
- Les bons cadeaux, abonnements et cartes valeur

Toute réservation, achat ou utilisation d'une prestation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV dans leur version en vigueur au moment de la transaction. Les présentes CGV sont disponibles en français.

2. Prestations et réservations

L'Établissement se réserve le droit de modifier en tout temps les horaires, tarifs, infrastructures, prestations ou conditions d'accès. Les informations diffusées sur les supports de communication, le site internet ou les réseaux sociaux sont fournies à titre indicatif.

Certaines prestations nécessitent une réservation préalable (wellness, massages, séminaires, cours). La réservation est confirmée à réception du paiement ou d'un acompte selon les modalités précisées lors de la réservation.

3. Tarifs et paiements

Les paiements peuvent être effectués en espèces, cartes bancaires, TWINT, bons cadeaux ou cartes valeur acceptées par l'établissement.

3.1 Validité des billets et entrées

- Billets piscine : valable le jour d'achat uniquement, sauf mention contraire.
- Billets Bains des Franches Montagnes, patinoire et autres prestations journalières : valables uniquement le jour de l'achat.
- Abonnements valables un an et cartes nominatives : ni échangeables ni remboursables, sauf dispositions contraires prévues aux articles 4 et 12.

3.2 Bons cadeaux

- Les bons cadeaux sont valables conformément au droit suisse des obligations (art. 127 co.).
- Ils ne sont pas remboursables en espèces et ne peuvent pas être échangés contre leur valeur monétaire.
- En cas de perte ou de vol, l'établissement ne peut être tenu responsable et aucun remplacement ne sera effectué.
- Les bons cadeaux ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles, sauf mention explicite.

3.3 Hébergement

- Le paiement des nuitées est effectué à l'arrivée/départ ou selon les modalités précisées lors de la réservation.
- Un acompte peut être demandé pour les réservations de groupes ou les séjours longue durée.
- Les réservations effectuées via des plateformes tierces (Booking.com, etc.) sont soumises aux conditions tarifaires de ces plateformes.

3.4 Séminaires et événements

- Un acompte de 30% peut être requis à la confirmation de la réservation.
- Le solde est dû au plus tard 14 jours avant la date de l'événement.

4. Annulation et remboursement

4.1 Prestations journalières et activités

Toute annulation doit être effectuée dans les délais indiqués lors de la réservation. L'Établissement se réserve le droit d'annuler ou de modifier une prestation pour des raisons techniques, météorologiques, sécuritaires ou de force majeure. Dans ce cas, un report ou un avoir sera proposé dans la mesure du possible.

4.2 Hébergement

- Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant l'arrivée, sauf conditions tarifaires spéciales (tarifs non remboursables, promotions, etc.).
- Annulation entre 48 heures et le jour de l'arrivée : facturation de la première nuitée.
- No-show (absence sans annulation) : facturation de la totalité du séjour réservé.
- L'heure de check-in est fixée à 15h00 pour l'hôtel et à 17h00 pour l'auberge de jeunesse et l'heure de check-out à 11h00 pour l'hôtel et à 09h30 pour l'auberge de jeunesse. Des arrangements peuvent être convenus sous réserve de disponibilité et de demande auprès de la réception.

4.3 Massages et soins

- Annulation ou report gratuit jusqu'à 24 heures avant le rendez-vous.
- Les soins réservés moins de vingt-quatre (24) heures à l'avance, ne peuvent faire l'objet d'aucune annulation ni d'aucun report à une heure ou une date ultérieure. En cas de retard, la durée de la prestation ne sera pas prolongée.
- Annulation tardive (moins de 24 heures) ou absence : facturation de 100% du montant de la prestation.

4.4 Séminaires et événements

- Annulation entre 15 et 30 jours avant : retenue de 50% du montant total.
- Annulation moins de 15 jours avant : facturation de la totalité du montant.
- En cas de force majeure dûment établie, un report ou un avoir sera proposé.

4.5 Abonnements

- Les abonnements souscrits ne sont en principe ni remboursables ni transférables.
- Exception médicale : en cas d'incapacité dûment attestée par certificat médical, l'abonnement peut être suspendu pour la durée de l'incapacité, sans dépassement de la durée contractuelle initiale.
- Aucune résiliation anticipée ne donne droit à un remboursement partiel, sauf accord express de la direction.

- <https://www.loom.com/share/2ad0857331594b48917a6efc2c8f032a>

5. Hébergement – Dispositions spécifiques

5.1 Hôtel 3* et Auberge de jeunesse

- Tout dommage causé à la chambre ou aux équipements sera facturé au client selon les tarifs en vigueur.
- L'introduction d'animaux est soumise à autorisation préalable et uniquement en chambre standard pour un prix de 20.- par nuit positionnés sur un tapis spécifique. Tout positionnement d'animaux sur les lits ou canapés entraînera une taxe de nettoyage de 100.-
- Il est interdit de fumer dans l'ensemble des chambres et espaces intérieurs. En cas de non-respect, une taxe de nettoyage de CHF 150.- sera facturée.
- Les mineurs non accompagnés ne sont pas autorisés au sein de nos établissements.

5.2 Responsabilité des effets personnels

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets de valeur laissés dans les chambres.

6. Cours et activités encadrées

L'Établissement propose des cours de piscine et autres activités sportives encadrées.

- L'inscription à un cours engage le participant pour la session choisie. En cas d'absence, aucun remboursement ou report n'est accordé, sauf annulation avec préavis de 24 heures.
- Les participants doivent être en bonne condition physique et signaler tout problème de santé avant le cours.
- L'Établissement se réserve le droit d'annuler un cours faute de participants suffisants (minimum indiqué lors de l'inscription). Dans ce cas, un remboursement intégral ou un report est proposé.
- Les cours sont dispensés sous réserve de disponibilité des moniteurs. Tout remplacement sera communiqué dans les meilleurs délais.

Note

*Le niveau requis pour certains cours est indiqué dans la description.
L'Établissement peut refuser l'accès à un cours si le niveau du participant est inadapté, pour des raisons de sécurité.*

7. Bains des Franches Montagnes et Massages – Dispositions spécifiques

L'accès aux espaces Bains des Franches Montagnes et Centre de Bien Être est soumis à réservation préalable selon les disponibilités.

- Certaines prestations (massages, soins) sont contre-indiquées pour des personnes souffrant de certaines pathologies (problèmes cardiovasculaires, grossesse, affections cutanées, etc.). Il appartient au client de s'informer au préalable et de signaler tout état de santé particulier.
- L'Établissement décline toute responsabilité en cas de réaction physique liée à une information médicale non communiquée.
- Les clients sont invités à arriver 15 minutes avant leur rendez-vous pour les massages ou leurs réservations pour les Bains. Tout retard pourra entraîner une réduction de la durée de la prestation, sans modification du tarif.
- L'accès aux Bains des Franches Montagnes est interdit aux personnes en état d'ivresse ou sous l'influence de substances.
- L'âge minimum pour accéder aux Bains des Franches Montagnes sans accompagnement adulte est de 18 ans et de 16 ans avec un adulte
- La nudité est autorisée dans les zones spécifiées uniquement

8. Utilisation des installations (piscine, patinoire...)

Les clients s'engagent à respecter les consignes de sécurité, le règlement intérieur ainsi que les instructions du personnel. Le règlement intérieur est affiché dans l'établissement et disponible sur demande à la réception.

- L'accès aux installations peut être refusé à toute personne dont le comportement est jugé inapproprié, dangereux ou irrespectueux, sans droit à un remboursement.
- Les enfants âgés de 8 ans révolus peuvent accéder seuls à la piscine, à condition qu'ils sachent nager de manière autonome. Ils sont alors placés sous la surveillance générale des gardes-bains présents et demeurent juridiquement sous la responsabilité de leurs parents ou représentants légaux.
- Les enfants de moins de 8 ans, ou les enfants ne sachant pas nager de manière autonome, doivent être accompagnés et surveillés en permanence par un adulte responsable.
- Les écoles (hors girons) et tous groupes désirant se rendre à la piscine sont soumises aux règles cantonales de degrés et de brevet et doivent signer le règlement intérieur de la piscine afin de pouvoir avoir accès aux bassins.
- Pour la piscine : les couches-culottes de bain sont autorisées dans les zones désignées uniquement.

- Pour la patinoire : le port d'un casque est recommandé pour les enfants et les débutants.
- Tout matériel mis à disposition par l'établissement doit être utilisé conformément à sa destination. Tout dommage causé sera facturé au responsable.

9. Utilisation des installations par les groupes (piscine, patinoire...)

Les groupes s'engagent à respecter les consignes de sécurité, le règlement intérieur ainsi que les instructions du personnel. Le règlement intérieur est affiché dans l'établissement et disponible sur demande à la réception.

- L'accès aux installations peut être refusé à tout groupe dont le comportement est jugé inapproprié, dangereux ou irrespectueux, sans droit à un remboursement.
- Les enfants de moins de 8 ans, ou les enfants ne sachant pas nager de manière autonome, doivent être accompagnés et surveillés en permanence par un adulte responsable.
- Les groupes désirant se rendre à la piscine sont soumises aux règles de la SSS de degrés et de brevet et doivent signer le règlement intérieur de la piscine afin de pouvoir avoir accès aux bassins.
- Tous les groupes résidant à l'hôtel au sein du CLFM ont le droit, en tant que clients, d'accéder librement à la piscine, néanmoins, ils devront, obligatoirement, se soumettre au règlement intérieur et devront prendre connaissance de l'article 8 des présentes CGV. Dans le cas contraire, l'établissement ne pourra être tenu pour responsable.
- Pour la piscine : les couches-culottes de bain sont autorisées dans les zones désignées uniquement.
- Pour la patinoire : le port d'un casque est recommandé pour les enfants et les débutants.
- Tout matériel mis à disposition par l'établissement doit être utilisé conformément à sa destination. Tout dommage causé sera facturé au responsable.

10. Séminaires, réservation de groupe, événements et locations de salles

Les conditions spécifiques aux séminaires et événements font l'objet d'un contrat de prestation distinct, signé entre l'organisateur et l'établissement. Les présentes CGV s'appliquent en complément à ce contrat.

- L'organisateur est responsable du comportement des participants et des éventuels dommages causés aux installations.
- Toute décoration ou installation technique doit être approuvée par l'établissement au préalable.

- La capacité maximale des salles ne peut en aucun cas être dépassée pour des raisons de sécurité.
- L'alcool ne peut être servi que via les services de restauration de l'Établissement, sauf accord écrit contraire. Les repas doivent être pris en priorité au sein du restaurant des Sport.

11. Responsabilité

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels dans l'ensemble de ses installations. La responsabilité de l'Établissement est limitée aux dispositions impératives du droit suisse applicable.

Chaque utilisateur est responsable de son état de santé et de son aptitude à pratiquer les activités proposées. La pratique de toute activité sportive comporte des risques inhérents que le participant accepte en accédant aux installations.

L'Établissement ne saurait être tenu responsable des accidents survenus en dehors de ses installations ou résultant du non-respect des consignes de sécurité ou du règlement intérieur.

12. Protection des données et communications

12.1 Traitement des données personnelles

Les données personnelles collectées sont traitées conformément à la législation suisse en vigueur, notamment la Loi fédérale sur la protection des données (LPD révisée, en vigueur depuis le 1er septembre 2023). Elles sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion des prestations, des réservations et de la relation client.

- Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, exerçable par écrit à : info@jura-resort.ch.
- Les données ne sont pas transmises à des tiers, sauf obligation légale ou nécessité liée à l'exécution du contrat (ex. : plateformes de réservation partenaires).

12.2 Communications marketing

L'inscription à la newsletter ou l'acceptation de communications marketing est facultative et distincte de l'acceptation des présentes CGV. Le client peut se désinscrire à tout moment via le lien prévu à cet effet dans chaque communication ou en contactant l'établissement.

LPD

Conformément à la LPD suisse révisée, l'Établissement s'engage à informer les personnes concernées en cas de violation de données susceptible d'entraîner un risque élevé pour leur personnalité.

13. Droit applicable, for juridique et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire.

Le for juridique est situé à Delémont, sous réserve de dispositions légales impératives contraires (notamment pour les litiges de consommation).

Pour les litiges mineurs (montants inférieurs à CHF 500.-), l'Établissement s'engage à examiner toute réclamation écrite adressée à info@jura-resort.ch dans un délai de 10 jour ouvrable.